

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7729 SÉANCE DU 8 juin 2026

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef
Carlo Gros-Louis	Chef
René «Wellie» Picard	Chef (absent)
Stéphane B. Picard	Chef
William Romain	Chef
Daniel Sioui	Chef
Yves Sioui	Chef
Maude St-Onge	Greffière

**ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 55, RUE CHEF NICOLAS
VINCENT – LOTS 1035-14 ET 1035-15 DE LA RÉSERVE 7**

Attendu que la propriétaire (« **Propriétaire** ») de l'immeuble érigé sur les lots 1035-14 et 1035-15 de la réserve 7 (« **Lots** »), situé au 55, rue Chef Nicolas Vincent, Wendake (Québec) G0A 4V0 (« **Immeuble** ») souhaite vendre ce dernier;

Attendu que le site, par sa localisation, représente une opportunité d'aménagement pour le Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** »);

Attendu que le Conseil a reçu une copie du rapport de la firme d'évaluateurs professionnels mandatée par la Propriétaire afin de connaître la valeur marchande de l'Immeuble, laquelle est évaluée à environ 375 000 \$;

Attendu qu'en vertu de l'article 24 de la *Loi sur les Indiens*, la Propriétaire peut transférer au Conseil le droit à la possession des Lots;

Attendu que l'opportunité d'acquisition de l'Immeuble a été soumise au Comité stratégique d'aménagement du territoire de Wendake, lors de sa séance du 17 mars 2026, et que ce dernier recommande l'acquisition;

Page 1 de 2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 9 juin 2026 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7729 SÉANCE DU 8 juin 2026

**ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 55, RUE CHEF
NICOLAS VINCENT – LOTS 1035-14 ET 1035-15 DE LA RÉSERVE 7**

Attendu qu'à la suite des négociations entre les parties, le prix de vente de l'Immeuble a été fixé à un montant de 300 000 \$, conformément à la promesse d'achat signée le 11 mai 2026 par le directeur des Services techniques et Infrastructures, laquelle était conditionnelle à la présente résolution;

Attendu que le Conseil souhaite acheter l'Immeuble pour le montant de 300 000 \$;

Attendu qu'en vertu de la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du Conseil de la Nation [Wendat]*, tout engagement de plus de 100 000 \$ relève de la compétence exclusive du Conseil.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef Daniel Sioui, appuyé par le Chef Denis Bastien, et **résolu** :

- **De ratifier** la promesse d'achat pour l'acquisition de l'immeuble situé sur les lots 1035-14 et 1035-15 de la réserve 7 (« **Lots** »), situé au 55, rue Chef Nicolas Vincent, Wendake (Québec) G0A 4V0 (« **Immeuble** »), pour un montant total de 300 000 \$, signée le 11 mai 2026 par le directeur des Services techniques et Infrastructures;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation Wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 9 juin 2026 Résolution adoptée à l'unanimité



GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE

